

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 2, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3

Pour l'étranger les frais de poste en

Monaco, le 10 Mars 1867.

NOUVELLES LOCALES.

Il vient de mourir à Monaco un des vieux soldats du premier Empire Français.

M. Etienne de Sigaldy, issu d'une des plus anciennes familles de la Principauté, fit, en 1811 et à l'âge de seize ans, la campagne de Hollande. En 1812, en Russie, il était blessé, au passage de la Bérésina. En 1813, il faisait la campagne d'Allemagne; en 1814, la campagne de France dans le 35^e régiment de chasseurs à cheval. En 1823, il guerroyait en Espagne, dans les dragons de la garde royale. Il entra dans les gardes du corps du Roi Charles X en 1827 et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1831. Après avoir quitté le service militaire avec le grade de capitaine, il revint finir ses jours dans son pays natal, où il est mort le 5 mars à l'âge de 73 ans.

Une compagnie de la Milice Nationale lui a rendu les derniers honneurs militaires.

Deux frères de M. Etienne de Sigaldy ont également servi la France: l'un, devenu général, est décédé à Versailles, et l'autre, après avoir pris sa retraite comme major, est mort à Monaco, il y a quelques années.

Batta, l'illustre violoncelliste, n'est plus un inconnu pour le public de Monte Carlo. Tous les ans il vient s'y faire entendre, et on le revoit toujours avec un plaisir nouveau, et l'on applaudit son jeu d'une correction si pure et si brillante. Batta possède cet art si difficile des transitions qui dans un concert font le charme de l'auditoire. Nul ne sait mieux que lui passer du grave au doux. Il a l'éclat, il a le goût; il sait tirer de son instrument des trésors de sonorité.

Judi dernier, dans le beau concert donné par lui au Casino, entre autres ravissants morceaux, il nous a fait entendre la *Berceuse*, une gracieuse et douce mélodie. Batta joue ce morceau avec un art exquis, et l'on rêve, en l'écoutant, à ces vieilles et naïves chansons d'autrefois, ces chansons qui nous ont bercés.

Ensuite le trio de *Guillaume Tell* a été exécuté par trois violoncelles. MM. Green et Oudshoorn qui jouaient à côté de M. Batta, ont eux aussi mérité les bravos du public. Cette exécution avait pour tous l'attrait d'une lutte harmonieuse, et en quelque sorte d'un steeple-chase musical, d'où les trois

rivaux sont sortis vainqueurs, en se partageant les bravos de l'auditoire.

On a entendu dans cette brillante soirée un flûtiste distingué, M. Folz, dont la réputation de virtuose pourrait se passer de notre louange.

On annonce la prochaine arrivée à Monaco de M. Michel Mortjé, rédacteur en chef des *Coulisses Parisiennes*. Les Parisiens établissent leur quartier d'hiver dans la Principauté. Puisque la place du Casino devient une succursale du Boulevard des Italiens, le *Journal de Monaco* a résolu de lever un tribut sur tous les voyageurs de lettres. Nos confrères de Paris ne nous refuseront jamais une pensée, deux rimes, un mot qui seront insérés dans notre feuille sous ce titre: *Album parisien du Journal de Monaco*. M. Charles Monselet, le premier, s'est gaillardement exécuté, et c'est en un délicieux quatrain qu'il nous a payé cet impôt de l'esprit.

Nous lisons dans plusieurs journaux français que le temps vient de changer subitement dans le Midi, qu'un froid rigoureux et sec a succédé à la température chaude et au soleil des derniers temps et qu'à Marseille et dans les environs il est tombé beaucoup de neige. Nous ignorons si ces assertions sont vraies sur tout autre point du littoral, mais à Nice et à Monaco le climat n'a point varié et jamais le ciel n'y fut plus doux qu'en ce moment, ni la température plus clémente.

ALBUM PARISIEN DU JOURNAL DE MONACO.

A MONSIEUR HYACINTHE GISCARD.

Mon cher Giscard, je vous aime
Mais je ne suis pas en train;
Vous méritez un poème,
Et vous n'aurez qu'un quatrain.

CHARLES MONSELET.

On nous écrit de Nice à la date du 6 courant :

Je ne vous parle point du carnaval. Il est en décadence à Nice comme partout. On a jeté sur le Cours un peu de farine, beaucoup de plâtre, de la poussière et même du gravier. Ces folies inélégantes ne me séduisent guère et j'ai à vous entretenir d'un plus noble sujet. J'ai assisté, aujourd'hui mercredi,

à la répétition générale d'un drame en cinq actes et en vers, inédit, dont la première représentation doit avoir lieu demain. L'auteur, M. Bourg, est un tout jeune homme de vingt-cinq ans et déjà il a bien mérité des lettres. J'espère une réussite. Le sujet de *Veronica Cibo* est emprunté à une ancienne légende florentine. Je ne vous raconterai pas le drame, me bornant à en constater les mérites. M. Bourg sait construire une pièce et trouver le coup de théâtre. Son style a l'éclat et l'ampleur du romantisme. J'ai remarqué de magnifiques tirades et des vers très bien frappés. Le genre romantique est fort démodé aujourd'hui. Le public demande avant tout aux auteurs dramatiques des études de la vie contemporaine. Mais quand M. Bourg voudra appliquer ses qualités de poète et de dramaturge à la peinture de la vie moderne, je réponds de son succès.

On lit dans le *Journal de Nice* :

« On nous mande de Rome que le roi Louis I^{er} de Bavière qu'on croyait décidé à aller passer la fin de la saison à Nice, venait de quitter la Ville Eternelle pour se rendre à Naples. On ajoute que la santé de S. M., qui avait donné pendant longtemps de sérieuses inquiétudes, est à présent excellente, et qu'il serait fort possible, qu'à son retour de Naples, l'Auguste voyageur traversât notre ville pour se rendre en Allemagne. »

On lit dans l'*Indépendance belge* :

« On se rappelle que nos journaux ont signalé, il y a trois mois environ, l'arrivée à Paris de M. le baron de Senaller, président de la république d'Andorre, et la réception gracieuse que lui a faite, à Compiègne, l'empereur Napoléon. On apprend aujourd'hui qu'outre le désir d'être admis à présenter ses hommages à S. M. le voyage de M. de Senaller à Paris avait aussi pour but de terminer une affaire de la plus haute importance pour l'avenir de la petite république.

L'Andorre est restée jusqu'ici complètement étrangère aux progrès de la civilisation. Elle n'a ni routes ni écoles, ni revenus pour subvenir aux obligations administratives les plus élémentaires. Il s'en suit que les Andorrans n'ont pas d'autre ressource que de s'expatrier et que le sol de la république, mal cultivé et privé de communications avec les pays voisins, nourrit à peine une population qui végète dans l'ignorance et dans la pauvreté.

M. de Senaller a entrepris de mettre un terme à cette triste situation, et, d'accord avec le conseil général de la république, il a concédé à une compagnie

française, pour un terme de quatre-vingt dix ans, le privilège de l'exploitation des magnifiques eaux thermales sulfureuses et ferrugineuses, — les plus belles de toutes les Pyrénées, — que possède l'Andorre, avec le droit de joindre à cette exploitation celle d'une banque de jeux, à la condition de construire des routes et d'établir des écoles dans toutes les communes de la république.

C'est la maison J. H. Duvivier et Co, de Paris, qui a fondé et organisé la Société. Elle a versé en novembre dernier, entre les mains de M. de Sennaler, le cautionnement qui rend l'acte de concession définitif.

Il faut donc s'attendre à voir le Val d'Andorre, qui n'a guère été connu jusqu'ici qu'à l'Opéra-Comique, devenir d'ici à peu de temps l'excursion à la mode. Il le mérite bien, du reste : on peut s'y rendre en vingt-deux heures du boulevard des Italiens ; ses rivières et ses montagnes comptent parmi les plus pittoresques des Pyrénées ; tout y a l'attrait de l'inconnu.

De son côté, la Compagnie concessionnaire paraît décidée à ne rien négliger pour attirer la vogue ; déjà les travaux sont commencés, et elle promet pour cet été même un provisoire confortable à ses visiteurs.

Avis aux malades, aux touristes et aux amis de la roulette et de la civilisation.

GERBE PARISIENNE.

La chronique Parisienne est, cette semaine, tout occupée des théâtres. Une comédie, à l'Odéon, a honnêtement réussi. La pièce est signée d'un nom nouveau, M. Edouard Cadol. L'Opéra-Comique a été moins heureux avec *le Fils du Brigadier*, de Victor Massé. Au Vaudeville, où l'on a donné *les Brebis galeuses*, le succès n'a point répondu à l'attente générale. M. Barrière ne tombe jamais à demi ; en revanche, il n'a jamais de demi-succès et ses chutes même n'entament pas sa réputation. Sa nouvelle pièce a pourtant inspiré à M. Théophile Gautier une belle page que je reproduis.

On attendait avec impatience la première représentation des *Brebis galeuses* de M. Théodore Barrière. L'auteur des *Filles de marbre* et des *Faux Bonshommes* a le don d'exciter la curiosité, ce qui n'est pas facile dans cette époque indifférente et vaguement distraite, à laquelle semblent suffire les contes des fées illustrés de décors. En effet, en dehors de son habileté scénique plus ou moins grande, M. Théodore Barrière est quelqu'un ; il a un tempérament, une humeur, une manière de voir les choses et de les dire ; il tient à son idée ; fût-elle dangereuse, et, au risque d'être sifflé, il la développera bravement. Ce n'est pas un courtisan quand même du public. Il ne tournera pas l'obstacle, il le surmontera s'il peut. Il méprise l'art d'esquiver les situations périlleuses et les scènes hardies ; il y monte le front haut et la poitrine en avant, comme à l'attaque d'une redoute. Cette audace lui réussit souvent, et il plante son drapeau sur le bastion qui semblait imprenable. Quelquefois, moins heureux, il retombe dans le fossé ; mais cet échec ne lui fera pas prendre le système des lignes de circonvallation. Nous aimons ce courage surtout chez un homme à qui n'est inconnue aucune des adresses du théâtre.

Outre le dramaturge, il y a dans M. Théodore Barrière un satirique. La satire est même la forme propre de son esprit. Aussi une abondance de traits piquants comme des flèches, de mots coupants comme des haches, des phrases crachant six balles comme des revolvers, font distinguer ses pièces entre toutes les autres. C'est avec une sorte de joie féroce et de verve endiablée qu'il cogne sur le bord de la baraque dramatique les pantins qui lui déplaisent et dont les ridicules l'irritent. Il prend ses personnages en haine et il leur prodigue les injures les plus amères, il leur prépare des contradictions, il leur tend des pièges où ils doivent tomber honteusement, et il fait escorter l'action de ses pièces par un Desgenais à la voix stridente qui jette l'insulte à chaque acteur du drame en protestant au nom de la morale outragée.

M. Théodore Barrière est pessimiste ; le monde ne le ravit pas particulièrement, et il pourrait dire comme Hamlet : « L'homme ne me réjouit pas, ni la femme non plus. » Un jour d'humeur noire, il a pensé que toute la corruption n'était pas dans le demi-monde et

que les Marco n'avaient pas le privilège de la perversité, et il a fait *les Brebis galeuses*. Ce titre n'est pas aimable, mais il ne trompe personne et correspond à une idée tristement vraie. Oui, c'est un besoin pour les êtres déchus et maudits d'entraîner dans leur chute les êtres purs. Le vice aime à se communiquer, la peste à se répandre, la pourriture à gagner le fruit intact. Les limaces cherchent les roses pour y baver. L'impureté recrute des adeptes et leur chuchote ses immondes secrets ; quand l'ange tombe le diable rit, et la faute du juste met l'enfer en joie. C'est un soulagement pour ces âmes basses que de voir une autre âme se dégrader et perdre son auréole d'innocence. La marquise de Mertenil des *Liaisons dangereuses*, ce type infernal de Chanderos de Laclou, existe encore avec sa froide ironie, sa méchanceté diabolique et son funeste génie de propagande. Pour la femme souillée, toute femme honnête, toute vierge naïve est un reproche, une honte, une insulte. La présence de la vertu lui cause la sensation insupportable que fait à Satan une goutte d'eau bénite, un son de cloche, un chant de litanie. Mme de Tourny, une des brebis galeuses de M. Barrière, est de l'école de la marquise de Mertenil ; Blanche de Tingrey, quoique un peu moins forte, ne vaut pas mieux.

CHRONIQUE BELGE.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Bruxelles, le 6 Mars 1867.

Depuis quelques jours les événements extérieurs se succèdent. Ils occupent ici tous les esprits. Le discours du Roi de Prusse a été diversement interprété. Nos anciens compatriotes du Nord s'attendent à l'annexion du Limbourg au futur empire d'Allemagne. D'autres prétendent que c'est un indice certain de la prochaine annexion de notre pays à la France. Qui vivra verra. En attendant je ne crois rien de tous ces bruits fâcheux que j'entends autour de moi.

M. le ministre des Affaires étrangères a fait distribuer sous ce titre : *Barrages de l'Escaut oriental et du Sloe*, — *Exposé des négociations*, — un document qui a de l'importance pour tous ceux que préoccupe la prospérité commerciale d'Anvers.

Ce document divise en quatre époques les négociations avec la Hollande suivant un cours conciliant, mais, à compter du 24 septembre de cette année, la division commence. De part et d'autre on invoque l'avis d'ingénieurs qui disent les uns que le barrage de l'Escaut oriental ne peut exercer qu'une influence favorable sur la navigabilité du fleuve, les autres que de graves dommages sont à craindre comme conséquences de ce travail.

Le résultat de la dernière enquête à laquelle on se soit livré en Belgique nous donne les conclusions suivantes :

1° Le barrage du Sloe aura pour effet certain d'entraîner la perte de la rade de Rammekens qui abrite aujourd'hui les navires poursuivis par le mauvais temps à l'entrée et à la sortie de l'Escaut ;

2° Le canal de Sud-Beveland occasionnera à la navigation entre la Belgique, les Pays-Bas et le Rhin des difficultés pratiques, des encombrements, des retards et des charges qu'elles ne rencontrent pas dans l'Escaut oriental ;

3° Enfin et surtout le barrage de l'Escaut oriental déterminera l'ensablement de l'Escaut occidental.

La Hollande oppose à ces conclusions les déductions de ses ingénieurs, qui sont diamétralement contraires. Le document se termine par les lignes suivantes :

« Le cours de l'Escaut est grevé de servitudes résultant de stipulations conventionnelles expresses, dont les Pays-Bas ont touché et touchent encore le prix, à savoir : un capital de 36 millions de francs et 25 millions d'arrérages pour le péage de l'Escaut, une rente annuelle de 840,000 francs pour les avantages de navigation garantis à la Belgique, etc.

« La Hollande est obligée non seulement de conserver, mais d'entretenir la navigabilité de l'Escaut, et il est de principe que l'on ne peut faire indirectement ce que l'on n'a pas le droit de faire directement. Le barrage de l'Escaut oriental aura-t-il pour effet direct d'amener l'ensablement de l'Escaut occidental et de mettre ainsi le fleuve hors d'état de servir à sa

destination maritime ? C'est le point de fait capital. Les enquêtes belges et néerlandaises l'ont diversement apprécié. Il est soumis à l'heure qu'il est à l'examen d'experts étrangers. »

Je tiendrai vos lecteurs au courant de cette intéressante question.

L'affaire des émeutiers de Marchiennes est terminée. Plusieurs d'entre eux ont été condamnés à plusieurs mois de prison. M. le procureur du Roi a insisté sur la circonstance que ce n'est pas l'abaissement du salaire des ouvriers qui a été la cause première de l'émeute, celle-ci ayant eu pour premiers auteurs des ouvriers houilleurs dont les salaires sont très-élevés. Ces ouvriers gagnent en moyenne de 4 à 6 francs par jour ; néanmoins leurs ménages sont dans la misère, parce que les houilleurs dépensent leur salaire aux cabarets, lesquels se sont multipliés dans le pays au point que sur trois maisons il y en a au moins une qui sert de débit de boissons. Il est à espérer que les récents événements et la juste sévérité du tribunal auront au moins pour résultat de venir en aide à la moralisation des populations ouvrières du Hainaut. L'école et l'Eglise ont parmi ces populations des missions ardues à remplir ; elles seules peuvent fournir des garanties sérieuses contre le retour des scandales dont le pays de Marchiennes a été le théâtre.

La commission instituée pour étudier la réorganisation de notre armée se prononce pour une augmentation considérable. Le système qui paraît avoir le plus de chance d'être adopté est l'armement de toute la population valide, à l'instar du projet français. L'ensemble de l'armée belge se composerait de 500,000 hommes, effectif et réserve, la garde civique non comprise. C'est tout simplement le retour aux mœurs gallo-germaniques, aux siècles de Clovis et de Charlemagne, alors que nos provinces comptaient autant de guerriers que d'hommes. Le moyen âge avait corrigé cet abus dans une large mesure. Après l'an mille, dès l'établissement des premières communes, la majeure partie de la population mâle fut affranchie des corvées militaires ; ce progrès continua si bien jusqu'à la fin du 18^e siècle, qu'il amena la suppression du service obligatoire. La Convention et Bonaparte rétablirent la conscription des temps les plus sauvages. L'Europe se révolta contre cette horrible pratique ; le désarmement de 1815 fut accueilli avec enthousiasme ; Napoléon III proposa en 1863 de le compléter et de le consacrer par une loi internationale. Malheureusement pour tout le monde, cette idée salutaire échoua et la politique unitariste et conquérante prévalut contre les vœux et les intérêts des peuples. Aujourd'hui le recul s'achève, et notre prétendu siècle de progrès rétablit l'abus le plus criant d'un autre âge. L'Europe va entretenir huit millions de soldats, deux ou trois fois autant qu'en pleine barbarie.

Les nouvelles reçues du Limbourg et de la province de Liège ont donné l'espoir que les progrès de la malheureuse peste bovine étaient enfin arrêtés.

Sa Majesté vient d'adresser à la Société protectrice des animaux une somme de 500 francs. Ce don généreux prouve que notre Souverain comprend l'importance de la mission de la Société, qui, en même temps qu'elle consacre ses efforts à l'éducation populaire, montre à l'homme du peuple que ses véritables intérêts sont d'accord avec les principes de douceur et de compassion qu'enseigne la morale. La Société, remplie de gratitude pour le don que lui a fait le Roi, s'efforcera de prouver, par ses actes, qu'elle est à la hauteur du rôle que lui assignent les encouragements dus à la bienveillance de Sa Majesté.

Une arrestation pour un délit extraordinaire, mais certainement et heureusement rare, a été opérée récemment par la police de Liège. Un habitant de cette ville avait passé avec des musiciens ambulants un contrat par lequel il leur livrait son propre fils à bail pour une période fixée. Cette traite des blancs n'étant pas encore passée dans nos mœurs, hormis pour les remplacements militaires, ni tolérée par le code, le père signataire de l'acte contenant cession de son enfant a été arrêté.

Un commencement d'exécution avait été donné à cette incroyable convention, qui, à ce qu'on rapporte, aurait été passée devant un maître notaire.

GEORGES HENRI.

VARIÉTÉS. (*)

UNE VISITE A MONACO. (**)

IV.

LE PORT. — LA CAMPAGNE.

Long de mille mètres environ, sur une largeur de cinq cent mètres, le port de Monaco est abrité au nord et à l'ouest par la haute presqu'île qui supporte la ville et par la montagne la Tête-de-Chien et celle de la Turbie, à l'est et au sud-est par les derniers contreforts du mont Agel, l'un des plus hauts sommets des Alpes-Maritimes: son ouverture est au sud, et encore à trois kilomètres plus loin s'avance profondément, vers le large, le cap Martin, élevé et boisé, qui brise par sa masse une grande partie de l'effort du vent du midi. Aussi le port d'Hercule a-t-il une antique réputation de sûreté qui lui aurait valu une grande fortune s'il eût été d'une profondeur plus égale. Tout le rivage forme une plage douce admirable, d'un sable fin et blanc, à pente allongée, dont une partie a été heureusement exploitée par la Société des bains de mer. L'établissement des bains est une longue et élégante construction en briques et en bois. Au premier plan, une galerie spacieuse et couverte sur laquelle ouvrent les cabines, d'où l'on descend à la mer par deux larges escaliers garnis de tondelets; au centre, un pavillon, formant avant-corps, contient le bureau de l'administration et une salle d'orchestre; aux deux extrémités, de riches salons, l'un pour les dames, l'autre pour les hommes; un restaurant et un café y sont adjoints. On vient enfin d'annexer aux galeries des bains un établissement d'hydrothérapie avec tous les perfectionnements de la science moderne; dirigé par une célébrité médicale, le docteur Gillebert-Dhercourt, qui a déjà fondé une maison analogue près de Lyon; il offre aux malades la facilité de suivre, pendant les tièdes et délicieux hivers de la Principauté, le traitement que le froid et l'humidité les obligeraient d'interrompre partout ailleurs, dès le milieu de l'automne.

Les montagnes laissent à ce point une petite plaine occupée par cet établissement, la route, le débarcadère du port, les bâtiments de la Douane, quelques maisons et hôtels et deux magnifiques jardins, dont l'un, la Condamine, jadis propriété privée des Princes, a été vendue nationalement lorsque la Principauté faisait partie du département des Alpes-Maritimes.

Naguère il était planté de citronniers et d'orangers sous lesquels fleurissaient des champs de violettes; puis le terrain s'exhausant, une série de gradins soutenus par de petits murs en pierres sèches étaient devenus de longues plates-bandes de géraniums odorants. Aujourd'hui ce magnifique domaine va subir, avec tout ce qui l'entoure, une transformation complète. Le voisinage de la gare du chemin de fer de Marseille à Gènes, qui sera établie au nord-ouest de la Condamine, le passage de la nouvelle route carrossable de Nice à Menton par le littoral, qui contera ses terrasses supérieures, vont répandre l'activité et la vie sous ses agrestes bosquets: déjà des avenues sont percées dans tous les sens, des constructions s'élèvent çà et là; bientôt tout un quartier nouveau aura surgi; autour de la gare et du gazomètre se grouperont les établissements industriels auxquels le mouvement des affaires va donner naissance; tandis qu'on verra les villas du style le plus varié s'étager coquettement au milieu des orangers et des oliviers, ou bien suivre les sinuosités gracieuses de l'anse monégasque qui s'arrondit depuis le bel établissement des bains jusqu'au vallon

pittoresque de Sainte-Dévote, et mirer dans ses flots azurés leurs gaies façades bordées de grilles élégantes.

A peu de distance de la belle villa de la Condamine, d'où s'étend la vue sur cet océan de verdure et sur la mer, se dresse la blanche silhouette d'un tombeau monumental. C'est la sépulture de la famille Rey, qui a fourni aux Princes de vaillants et fidèles serviteurs pendant plusieurs siècles. Quelques membres de cette famille distinguée ont acquis de hautes positions en Autriche et dans les Etats Sardes.

Ce tombeau domine une gorge profonde ouvrant sur le port, dans laquelle coule un torrent dont les eaux écumeuses bondissent avec fracas en tombant presque perpendiculairement du haut des rochers: de là elles s'échappent en grondant pour aller se jeter à la mer; dans son cours impétueux, le torrent entraîne les touffes de tamaris, de lavande, de myrtes qui croissent entre deux inondations dans son lit capricieux, et son écume jaillit quelquefois jusque sur les murailles d'un modeste édifice assis sur un rebord de rochers. C'est la chapelle de sainte Dévote, et cette gorge est l'antique vallon de Gaumates, où la sainte martyre ordonna au pilote Gratien et au prêtre Benenatus de déposer son corps. Bien que nous ayons déjà rapporté la légende de cette sainte vénérée, nous ne pouvons résister au plaisir d'y revenir encore; mais c'est un grand poète qui la raconte. M. Méry a choisi Monaco pour sa résidence d'hiver, et dans la villa de la Colombe qu'il habite, près du ravin de sainte Dévote, il a chanté en vers gracieux et faciles l'histoire de la jeune martyre de Corse:

LÉGENDE DE LA COLOMBE.

C'était, nous dit la sainte histoire,
En ces jours de deuil et de gloire,
Qui faisaient partout retentir
Le nom d'un saint et d'un martyr;
En Corse, où la louve romaine
Avait étendu son domaine,
Les chrétiens mouraient en héros
Sous la main de fer des bourreaux.
Dévote, noble et sainte fille,
Dont le nom, au livre d'or, brille,
Avec eux périt, en ce temps,
A l'aurore de son printemps.
Par une sombre nuit d'orage
Son corps laissé sur le rivage
Fut recueilli pieusement,
Et l'histoire nous dit comment
Deux chrétiens, deux anachorètes,
Sortis alors de leurs retraites,
Chargés du fardeau précieux,
N'ayant que l'étoile des cieux
Pour guide sur la mer immense,
S'embarquèrent, dans l'espérance
D'aborder au pays lointain
Où prêchait l'évêque Augustin.
Un pauvre pêcheur, plein de zèle,
Conduisait la barque, si frêle,
Qu'elle semblait à tout moment
Sombrier sous le flot écumant.
La nuit éteignait sous ses voiles
La douce clarté des étoiles,
Et le pilote soucieux
Cherchait en vain un guide aux cieux.
L'esquif errait à l'aventure;
Aucune route n'était sûre,
Mais la foi soutenait toujours
Ces trois chrétiens des anciens jours.
A l'heure où la mer se colore
Des pâles lueurs de l'aurore;
Apparut soudain à leurs yeux
Une colombe, au vol joyeux.
« Suivons-la, cria le pilote,
C'est l'âme de Sainte Dévote!
Nous n'allons plus voguer en vain,
Voilà mon conducteur divin! »
Aussitôt la barque légère
Suivit la blanche messagère
Et, s'amarrant à l'olivier,
Aborda le vingt-sept janvier
A ce poétique domaine
Où le temple du fils d'Alemène
Dans les orangers et les pins
S'élevait sur les monts Alpains.
C'est la douce et tiède presqu'île,
Où s'arrondit un port tranquille,

Où, depuis Anclise, l'écho
Redit le nom de Monaco.
Là, sur cette rive embaumée,
La martyre fut inhumée.
Là, groupés au vallon riant,
Tous les beaux arbres d'Orient
Semblent tous murmurer l'antienne
De la jeune vierge chrétienne,
Remplissant les monts d'alentour
De parfums, de grâce et d'amour.

Villa de la Colombe, 8 février 1865.

La piété des Monégasque a conservé le culte de la sainte, et chaque année, le 27 janvier, une procession se rend en grande pompe de l'église paroissiale jusqu'à la chapelle du vallon. La famille princière ne manque jamais de se joindre à cet hommage rendu à la patronne du pays. La sainte était originaire de l'île de Corse, et c'est de là que les marins, conduits par une colombe, avaient ramené son corps à Monaco. L'île n'a pas perdu le souvenir de cette pieuse enfant, et Paoli, le général de l'indépendance corse, fonda en 1757, pour stimuler le zèle de ses compagnons, un ordre de chevalerie qu'il consacra à sainte Dévote ou *sancta Devota*. Les chevaliers de Sainte-Dévote avaient leurs statuts, leurs privilèges, et il n'a manqué à l'ordre pour vivre que le triomphe de la cause nationale.

La route de Monaco à Menton passe à peu de distance de cette chapelle, traversant le territoire de la Principauté dans le sens de sa plus grande longueur; l'autre partie de la banlieue s'étend au nord-ouest, vers le cap d'Aglio; et de là jusqu'à Saint-Roman, frontière actuelle de la Principauté au sud-est, le territoire compte environ cinq kilomètres, sur une largeur qui varie de deux à quatre kilomètres.

Après avoir laissé à sa gauche le vallon pittoresque de Sainte-Dévote et salué un grand nombre de villas qui s'élèvent en amphithéâtre sur les flancs de la montagne, le voyageur arrive par une route en lacets au sommet d'un plateau couvert de la plus riche végétation. Hier encore, c'était le plateau des Spélugues; on y voyait de florissants vergers où le feuillage foncé et luisant du citronnier, égayé de fruits d'or, faisait une agréable opposition de tons avec la pâle verdure de l'olivier monégasque, grand et fort, six fois séculaire, au tronc noueux et robuste couronné d'une forêt de branches capricieusement contournées.

C'est là que la Société qui exploite les bains de mer a fait bâtir le Casino monumental, où elle reçoit les hôtes nombreux que la vogue lui attire chaque jour; véritable palais de marbre et d'or, entouré de jardins pittoresques où croissent le palmier de l'Orient, les arbres les plus rares, et s'étalent les fleurs les plus odorantes. Des terrasses qui dominent la mer la vue embrasse un immense et magnifique horizon; aux environs s'élèvent de splendides hôtels, de nombreuses constructions du style le plus gracieux.

HENRI MÉTIVIER.

(A continuer)

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Mars 1867.

NICE.	b. v. <i>Palmaria</i> ,	français,	c. <i>Questa</i> ,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	sur lest
ID.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. <i>Bastiani</i> ,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.
MARSEILLE.	b. <i>St-Jean-Baptiste</i> ,	id.	c. <i>Cavasso</i> ,	id.
VINTIMILLE.	b. <i>Vintimille</i> ,	italien,	c. <i>Pisan</i> ,	id.
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	français,	c. <i>Bastiani</i> ,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>St-Vincent</i> ,	id.	c. <i>Rey</i> ,	sable
ID.	b. <i>Deux sœurs</i> ,	id.	c. <i>Massa</i> ,	id.
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. <i>Bastiani</i> ,	m. d.
ID.	b. <i>Trois frères</i> ,	id.	c. <i>Foreoni</i> ,	id.
ID.	b. <i>St-Joseph</i> ,	id.	c. <i>Palmaria</i> ,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>le Var</i> ,	id.	c. <i>Jeauime</i> ,	sable
ID.	b. <i>Augustine</i> ,	id.	c. <i>Ross</i> ,	id.
NICE.	b. <i>Pauline</i> ,	id.	c. <i>Pourcelle</i> ,	m. d.
ID.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. <i>Bastiani</i> ,	id.
ID.	id.	id.	id.	id.

Départs du 2 au 8 Mars 1867.

NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. *Questa*, sur lest

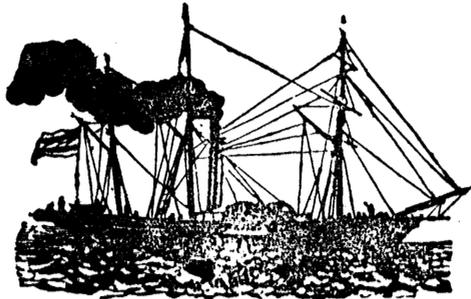
(*) Voir les numéros des 27 janvier, 3, 10, 17, 24 février et 3 mars.

(**) Chez Giordan, Libraire-éditeur à Menton.

* Voir la légende de sainte Dévote, chap. Ier, tome Ier, page 19, de Monaco et ses Princes.

NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, sur lest
 ID. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, id.
 ID. id. id. id. id. id.
 GÈNES. b. *Assomption*, italien, c. Tarabotta, m. d.
 ID. b. *Tereseia*, id. c. Bertaca, id.
 NICE. b. *Vintimille*, id. c. Pisan, id.
 ANTIBES. b. *St-François*, français, c. Anfonsi, sur lest
 NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, id.
 CAPRI. b. *Gaston*, id. c. Olive, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Saccone, id.
 MENTON. b. *St-Michel Archange*, français, c. Corras, id.
 NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, id.
 GÈNES. b. *Elvire*, italien, c. Viale, m. d.
 NICE. b. *Trois Frères*, français, c. Forconi, sur lest
 MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Jeume, id.
 ID. b. *St-Vincent*, id. c. Rey, sur lest
 ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.
 ID. b. *Augustine*, id. c. Ross, id.
 NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Bastiani, id.
 ID. id. id. id. id. id.

CORRESPONDANCE entre Nice & Monaco.



Les heures de départ des bateaux à vapeur sont fixées comme suit :

DÉPARTS DE NICE :
 A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir
 DÉPARTS DE MONACO :
 A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

Bulletin météorologique du 3 au 9 mars 1867.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m., au nord et à l'ombre	Humidité relative	État du ciel				
3 mars	768	7	6	4	10	5	86	serein		
4	764	3	6	8	17	2	12	5	95	nuageux
5	768	5	6	7	14	6	12	3	90	serein
6	757	4	7	5	15	3	11	1	93	nuageux
7	750	8	8	7	15	5	11	7	90	pluie
8	764	3	5	5	15	3	9	8	69	id.
9	769	6	8	2	10	8	10	8	70	couvert

FLEURS DE MONACO

GRANDE VALSE DE CONCERT

PAR EUSÈBE LUCAS

chef d'Orchestre du Casino des Bains de mer de Monaco.

PRIX : 6 FRANCS.

PARIS : { Au Ménestrel, 2 bis, rue Vivienne;
 Heugel et Comp., Éditeurs-Libraires.
 A Monaco au Vestiaire du Casino et chez l'auteur.

MONACO

CALOR BRILLANT POUR TOUS

PAR M^{me} CAROLINE CHESNEAU.

PRIX : 6 FRANCS.

Chez tous les marchands de musique à Nice et à Lyon.

Depuis le 1^{er} Novembre 1866 le service des Omnibus a lieu de la manière suivante :

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 8 h. du m. — 2^o départ 1 h. du soir. | 1^{er} départ 10 h. du matin — 2^o départ 1 h. du soir
 3^o — 4 h. du soir. — 4^o (du Casino) 10 h. soir. | 3^o — 4 h. 1/2 du soir — 4^o — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

Chemins de Fer de Paris Lyon et à la Méditerranée.

HEURES DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES.

De Nice à Marseille.		De Marseille à Nice.		De Marseille à Lyon.		De Lyon à Marseille.		Départs de Lyon à Paris.	
Départ.	Arrivée	Départ.	Arrivée	Départ.	Arrivée	Départ.	Arrivée		
Omn. 6 45 m.	2 58 s.	Omn. 7 40 m.	3 06 s.	Omn. 7 * m.	7 55 s.	Exp. 5 20 m.	midi.	Matin. — 5 20 ; — 7 h. (Express) ; —	
Omn. 10 30 m.	6 30 s.	Omn. 12 45 s.	6 47 s.	Exp. 11 30 m.	7 25 s.	Exp. 7 30 m.	3 40 s.	8 35, s'arrête à Mâcon ; — 10 05 ; — 11 h.	
Omn. 1 30 s.	9 30 s.	Omn. 4 20 s.	8 27 s.	Omn. midi	11 20 s.	Omn. 8 * m.	7 * s.	Soir. — 2 h., s'arrête à Dijon ; — 6 h.,	
Exp. 3 20 s.	9 05 s.			Exp. 10 * s.	6 45 m.	Omn. 10 30 m.	10 28 s.	s'arrête à Mâcon. — 7 45, Express ; —	
				Omn. 10 50 s.	8 55 m.	Omn. 4 10 s.	4 08 m.	8 h. 5, Express — 8 h. 35 — 8 55, s'ar-	
						Omn. 8 * s.	7 03 m.	rête à Mâcon ; — minuit.	
						Exp. 10 45 s.	6 47 m.		

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte et pension.

HOTEL BELLEVUE, rue des Briques, 23. — Table d'hôte. — Pension. — Services particuliers.

Bains de Mer de Monaco.

SAISON D'HIVER 1866-67.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE, à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT DHERCOURT.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord : sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet ; aucune épidémie n'y a jamais pénétré.

Le CASINO, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET de LECTURE. CONCERT l'après-midi et le soir. Orchestre d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.